

اللَّهُمَّ صَلِّ عَلَى مُحَمَّدٍ
وَعَلَىٰ آلِهِ

Ô Dâwûd ! J'ai préféré Muḥammad ﷺ
et sa communauté à toutes les
communautés et les nations.

Par l'Imâm Bayḥâqî



D'après Wahb ibn Munnabih -*qu'Allâh lui fasse Miséricorde*- à propos de l'histoire du Prophète Dâwûd - '*aleyhi sallâm*- et ce qu'il a reçu comme recommandation dans son *Zâbûr* (Les Psaumes) :

« Ô Dâwûd ! Après toi viendra un Prophète nommé Ahmâd et Muḥammad -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm*-. C'est un véridique et un maître de haute lignée contre lequel Je ne Me courrouce jamais et il ne Me courrouce jamais. Je lui ai pardonné, avant de M'avoir désobéi, ses péchés antérieurs et postérieurs.

Sa communauté bénéficie de sa miséricorde. J'ai donné à ses membres, comme œuvres surrogatoires, l'équivalent de ce que j'ai accordé aux Prophètes, Je leur ai prescrit, comme obligations, l'équivalent de ce que j'ai accordé aux Prophètes et aux Messagers afin qu'ils viennent vers Moi au Jour de la Résurrection avec une lumière particulière, semblable à celle des Prophètes précédents. Je leur ai ordonné de se purifier contre l'impureté majeure (*al janaba*), en se lavant comme Je l'ai prescrit aux Prophètes. Et Je leur ai ordonné le *jihâd* comme je l'ai ordonné aux Messagers avant eux.

Ô Dâwûd ! J'ai préféré Muḥammad -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm*- et sa communauté à toutes les communautés et les nations. J'ai accordé à ses membres six qualités que Je n'ai accordées à aucune autre nation :

Je ne les sanctionne pas pour les fautes involontaires et les oublis,

Je leur pardonne tout péché commis involontairement par eux lorsqu'ils Me demandent de le pardonner, ils se privent de toute chose agréable pour le réserver à leur vie future.

Je la leur accorde avec promptitude en la multipliant plusieurs fois.

Je leur réserve, auprès de Moi, encore davantage et ce qui est meilleur.

Pour les épreuves et les malheurs qu'ils endurent avec patience en répétant la formule consacrée : « Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons : **Inna li l-Lâhi wa inna ilayhi raji'ûn** », Je leur accorde la grâce, la miséricorde et la guidance vers les Jardins de la félicité.

S'ils m'implorent, Je les exauce soit en les comblant immédiatement, soit en les soustrayant à un mal, soit en réservant pour eux un bienfait dans la vie future.

Ô Dâwûd ! Celui de la communauté de Muḥammad -*sallâ l-Lahû 'aleyhi wa sallâm*- qui Me retrouvera, en témoignant en toute sincérité que Je suis L'Unique Dieu et que je n'ai aucun associé, il sera avec Moi dans Mon paradis et dans Mon estime.

Celui qui Me retrouvera, après démenti Muhammad, nié ce qu'il a apporté et après s'être moqué de Mon Livre, Je verserai sur lui le châtiment dans sa tombe. Les Anges frapperont son visage et son dos au moment de sa résurrection dans sa tombe. Ensuite, Je le jetterai dans les bas fonds de l'Enfer. »

Source : « *Dalâ-il al Nubuwwa* » Les Preuves éclatantes de la Prophétie.